

Vos contacts

OCIRP

Emmanuelle Enfrein
Chargée des relations publiques
01 44 56 22 56
enfrein@ocirp.fr

Claudine Brard
Chargée de communication
01 44 56 22 56
brard@ocirp.fr

Service de presse ByTheWayCreacom

Dominique Garraud
Attachée de presse
01 53 57 60 37
dominique.garraud@bythewaycreacom.net

Amélie de Chabannes
Attachée de presse
01 53 57 60 58
amelie.dechabannes@bythewaycreacom.net





Avril 2009

Communiquer pour mobiliser et changer avec le prix « Acteurs Économiques & Handicap »

Nombreux sont les tabous d’hier qui tombent grâce à un changement de regard et à l’information. L’intégration des personnes atteintes d’un handicap en fait partie. Il y a cependant encore du chemin à parcourir, et pour cela, il faut sensibiliser tous les acteurs de la société. Aujourd’hui, 45 % des sociétés françaises emploient 6 % de travailleurs handicapés. Plus de 27 000 entreprises de moins de 100 salariés n’emploient aucun collaborateur en situation de handicap. Un bilan en demi-teinte, un défi qu’il fallait relever.

Des solutions existent

Les 250 dossiers présentés lors de la première édition du prix « Acteurs Économiques & Handicap » le prouvent ! Il faut, entre autres, agir sur l’emploi, la communication, les services et l’innovation.

En participant au prix OCIRP, les présidents de l’AGEFIPH, de l’ANDRH, du CCAH, du FIPHP, de la Fondation Internationale du Handicap et de l’ODAS appellent clairement à la mobilisation. Voici leurs messages principaux* : « **Il faut soutenir la recherche et promouvoir les pratiques innovantes** », (Axel Kahn), « **Nous devons faire face au problème de qualification et d’employabilité** », (Charlotte Duda), « **Favoriser les passerelles entre les milieux de la vie quotidienne et**

du milieu professionnel », (Joël Delgove), « **Améliorer les conditions d’accessibilité et favoriser l’accès aux dispositifs de formation** », (Michel Dinet), « **Lutter contre la réticence des valides** », (Didier Fontana).

Une réflexion doit être menée pour accompagner et inscrire dans le temps toute démarche positive d’intégration du handicap dans la société. Nombreuses sont les entreprises de toutes tailles et les associations qui le font.

Mieux communiquer pour sensibiliser

« **La meilleure sensibilisation, c’est la communication** » déclare Jean-Manuel Kupiec, directeur général adjoint de l’OCIRP. « **Informé, faire savoir et faire connaître, participent à lever les freins culturels. C’est fondamental pour qu’une culture handicap s’installe partout et que les personnes handicapées soient mieux considérées** ». Puisque la cause principale n’est pas forcément leur handicap, mais le regard porté sur lui !

La création du Prix « Acteurs Économiques & Handicap » s’inscrit dans cette démarche et a pour objectif de faire connaître les actions d’innovation et de sensibilisation menées par l’ensemble des acteurs économiques, du public, du privé et de l’économie sociale dans divers domaines : culture, loisirs, services... La vocation de l’OCIRP est d’agir pour l’amélioration de la protection sociale grâce à un système de garantie de prévoyance du handicap. Après une analyse des nombreux dossiers par le jury**, **la remise des prix (7 au total) aura lieu le 17 juin prochain à la mairie de Paris.**

À travers son prix, l’OCIRP participe à l’évolution des mentalités et au changement des regards. C’est un moyen de soutenir et d’accompagner les acteurs du changement.

* Commentaires complets page 5.

** Liste sur demande.

Sommaire

Écouter	2-3
Handicap, innovation et réussite « Ne pas être exclu et vivre avec les autres »	
Connaître	4-5
Se mobiliser pour changer la vie Ils agissent pour l’intégration du handicap	
Agir	6-7
Les lauréats 2008 témoignent	
Actu	8
Un sportif de haut niveau transmet des valeurs Assurer l’avenir des enfants handicapés	

Handicap, innovation et réussite



Reconnue ou pas, la diversité est la caractéristique première de toute société. Ses membres sont, par la force des choses, d'origine, de formation, de condition et d'opinion différentes.

Par ailleurs, notre époque s'éloigne du temps où la situation de chaque individu était appréciée en référence à une normalité. Chacun est de plus en plus considéré comme ayant des capacités.

Chacun est de plus en plus regardé comme un membre à part entière du corps social. La personne handicapée ou en situation de handicap relève de cette nouvelle approche culturelle, de cette nouvelle représentation sociale.

Aujourd'hui, conséquence de ce qui précède, le handicap est revisité. Certes, il s'agit toujours d'une difficulté qui appelle la solidarité de la société envers celles et ceux de ses membres qui en sont affectés.

Mais le handicap apparaît aussi comme pouvant être une source d'innovation. En effet, que de progrès réalisés dans les domaines technologique, scientifique, pédagogique, médical... du fait du handicap. Finalement, le handicap constitue aussi un atout.

Il est donc important de repérer et d'évaluer la place qu'il occupe dans les réalisations de tous les secteurs, en particulier celui de l'économie. Il est tout aussi essentiel de rechercher et d'encourager les initiatives novatrices qu'il inspire.

Telle est l'ambition du prix OCIRP « Acteurs Économiques & Handicap ».

On considère aujourd'hui que le handicap résulte de l'interaction entre les incapacités qu'une personne connaît du fait des déficiences dont elle est porteuse, d'une part, et l'inadaptation de son environnement social, économique et culturel, d'autre part.

À ces deux causes productrices de handicap, deux réponses sont apportées : la compensation des incapacités et l'accessibilité de la société.

Ces deux réponses conduisent les différents secteurs de la société, notamment celui de l'économie, à innover sans cesse, qu'il s'agisse des aides techniques, qu'il s'agisse des mesures rendant accessibles l'enseignement, l'emploi, le logement, les loisirs, la culture, la vie citoyenne...

Déjà, à l'occasion de sa première édition, le prix « Acteurs Économiques & Handicap » a révélé l'ingéniosité et les réussites de beaucoup.

Nul doute que les prix de 2009 et des années suivantes confirmeront cette tendance !

Patrick GOHET

Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées



« Ne pas être exclu et vivre avec les autres »

Les réalités quotidiennes des personnes handicapées aujourd'hui

Le handicap, sujet encore tabou il y a peu de temps, sort doucement de l'indifférence, semble-t-il. Reconnaissance sociale, accessibilité, aides à l'emploi, le regard de la société française commence à changer. Mais quelles sont les réalités de chaque côté de la problématique ?

À l'issue de la première édition du prix « Acteurs Économiques & Handicap », l'OCIRP et Tribulis (Molitor Consult, agence de marketing et de communication) ont réalisé une analyse approfondie des 250 dossiers de candidature, ainsi qu'une enquête qualitative auprès de personnes en situation de handicap. Cette étude a été réalisée pour mieux connaître les « bonnes pratiques » et comprendre leur quotidien en France, aujourd'hui.

Lors de la première édition du Prix, les dossiers soumis au jury se répartissaient en trois groupes : les acteurs de l'économie sociale avec 49 % des candidatures, les acteurs du privé, avec 38 % et les acteurs du public avec 13 %.

Attitudes et comportements versus entreprises

Quel que soit l'acteur économique concerné, le décryptage des dossiers du prix 2008 a révélé qu'il existe une forte implication des décisionnaires de l'entreprise. C'est la direction qui donne le ton. La mobilisation des entreprises dépend fortement de l'implication et de l'engagement de celles-ci. Il en va de même pour la pérennité des projets. Cependant, l'importance particulière portée sur la communication interne dans la conduite des actions montre les blocages culturels qui persistent. Un travail pédagogique d'information est donc indispensable. Associer l'ensemble des participants d'une structure est, en effet, un facteur important pour contribuer à la prise de conscience et l'appropriation des salariés dans l'ensemble des secteurs. Notons aussi que la plupart des actions mises en place ont, dès le début, pour vocation d'être pérennes. Toutefois, les actions vont peu au-delà des obligations réglementaires. L'intention est là, mais elle est encore trop souvent frileuse.

Perceptions et ressentis versus personnes handicapées

D'après l'enquête OCIRP/Tribulis (Molitor Consult, agence de marketing et de communication), 58 % des personnes handicapées constatent une évolution positive de la société envers elles, depuis trois ou quatre ans. Elles estiment en particulier qu'il est aujourd'hui moins discriminant d'être handicapé, et ce, quel que soit le handicap. En revanche, elles pensent que l'accès à l'emploi n'en est pas moins difficile pour autant.

« **Le travail est producteur d'estime de soi** ». Le travail est considéré positivement, il devient à la fois désirable et mobilisateur. Parce que travailler, c'est ne pas être exclu, les salariés handicapés y voient l'enjeu d'une intégration au sens large : « Participer à la vie de l'entreprise, de son pays, à la vie sociale de tous les jours ». Les témoignages traduisent combien s'intégrer au collectif d'une entreprise, équivaut à faire partie de la société.

« **Une préoccupation forte d'intégration sociale** ». Cette volonté d'être avec les autres fait écho non seulement au désir de participer à l'activité, mais également au sentiment profond de se rendre et de se sentir utile. Quelle que soit la nature du métier, le travail permet à l'individu de ne pas être exclusivement tourné vers lui-même. Élément constitutif d'une identité à construire ou à reconstruire, il reste pour beaucoup une valeur fortement investie. Parce qu'il en va de son image, du regard des autres, comme de la considération d'autrui, le travail engage fortement l'individu au quotidien.

Faire évoluer les mentalités, révéler les actions d'insertion positives, communiquer sur les initiatives innovantes, sont les fondements mêmes de l'OCIRP et de son prix. Il s'agit clairement de récompenser des exemples à suivre !

Chiffres clés de l'employabilité des personnes handicapées

En 2007, **1,8 million de personnes de 15 à 64 ans** vivant à leur domicile, sur une population totale de **39 millions**, ont déclaré avoir une reconnaissance administrative de leur handicap permettant de bénéficier de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé (source : DARES).

45 % des sociétés françaises emploient **6 % de travailleurs handicapés**.

Plus de **27 000 entreprises de moins de 100 salariés** n'emploient aucun collaborateur en situation de handicap.

Se mobiliser pour changer la vie

Le sens révélateur du prix « Acteurs Économiques & Handicap »

Selon Jean-Manuel Kupiec, directeur général adjoint de l'OCIRP, la loi pour l'égalité des droits et des chances a apporté des solutions et des avancées notoires quant à la situation des personnes handicapées. D'abord motivés par des obligations législatives, certains acteurs économiques mettent à présent en place des actions souvent exemplaires. Le faire savoir participe à l'évolution des mentalités, tant au sein des entreprises, que dans la vie quotidienne et sociale de tous.

Révéler les actions exemplaires

S'engager et agir de manière concrète pour le bien-être et le mieux-vivre des personnes handicapées dans la société, telle est la volonté de l'OCIRP qui a lancé en 2008 le prix « Acteurs Économiques & Handicap ». Il s'agit d'une initiative, dont l'objectif est d'encourager, de faire connaître et de valoriser les actions réalisées au bénéfice des personnes en situation de handicap, en France et dans les pays francophones. Cette démarche s'exerce dans les cadres professionnels, collectifs et associatifs.

« La première édition a eu beaucoup de succès et a mis en avant des initiatives innovantes en matière d'emploi. Cette année, nous voulons continuer à accompagner la prise de conscience collective en faveur de l'insertion dans la société », explique Florence Sorin-Gomez chef de projet à l'OCIRP. En 2008, deux cent cinquante dossiers et une grande diversité d'actions originales ont été présentés : une réelle créativité avec beaucoup d'humanisme. En 2009, l'OCIRP et ses partenaires ont comme projet de poursuivre leur soutien à cette prise de conscience collective en faveur de l'insertion dans tous les domaines.

Révéler les actions innovantes

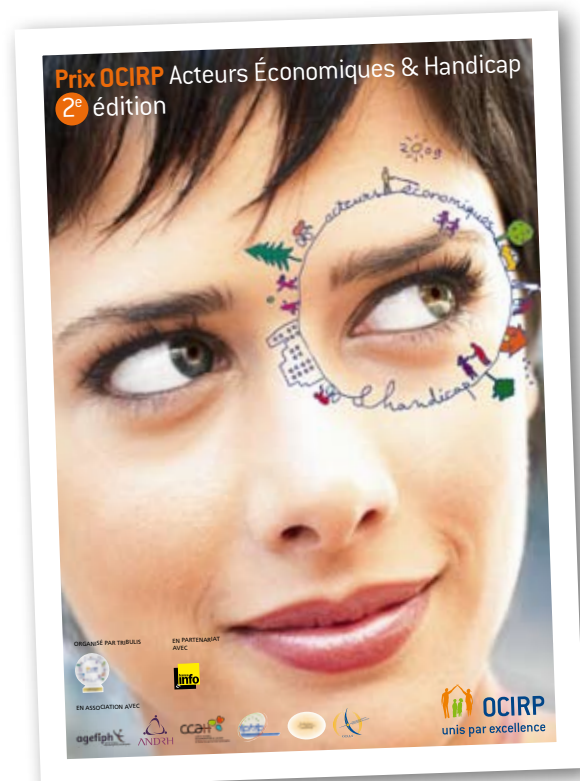
La nouvelle réglementation invite à intégrer davantage les personnes concernées dans tous les domaines de la société. Cela se concrétise par deux types d'actions majeures : innover en apportant des solutions concrètes pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées et sensibiliser le public afin de lutter contre la discrimination et les préjugés.

Au total, sept prix seront remis, deux dans chacune des trois catégories d'acteurs économiques, du public, du privé et de l'économie sociale, ainsi qu'un prix spécial « coup de cœur » du jury.

Révéler le cœur du projet

Il semble utile et intéressant pour les actions futures, de révéler les terrains d'expression des candidats au prix OCIRP. Les acteurs économiques s'expriment déjà concrètement aujourd'hui dans quatre domaines majeurs :

L'innovation. Elle concerne tous les types de handicap. Citons des nouveautés dans le domicile, les transports, la



société, le lieu de travail, la culture, l'habillement, la mode, les technologies, la domotique !

Les services. Ils sont aujourd'hui dans une véritable mouvance générale et sont donc d'autant plus efficaces : aide à la vie quotidienne, accès à la culture et aux sports, hébergements et structures d'accueil, enfin prévention et soins de santé.

La communication. Interne, elle mobilise et réunit des participants autour d'une réussite. Externe, elle permet de regarder « autrement » et de participer comme tout un chacun à la vie sociale.

L'emploi. Travailler est une réelle façon de s'insérer et cela se traduit par des accords d'entreprises avec les partenaires sociaux, des aménagements du poste de travail, de la formation, et de la sensibilisation des ressources humaines.

Le prix prend un sens fort : il promeut les exemples à suivre, donne des idées et valorise toutes initiatives.



Ils agissent pour l'intégration du handicap

Avis et opinions, ce qu'ils en disent

Six partenaires accompagnent cette seconde édition du prix OCIRP. Les présidents et présidentes de l'AGEFIPH, de l'ANDRH, du CCAH, du FIPHFP, de la Fondation Internationale du Handicap et de l'ODAS se mobilisent. Avis d'experts sur la situation des personnes handicapées.

« Modifier le regard »

Modifier le regard porté sur la personne en situation de handicap, améliorer sa qualité de vie, expérimenter des pratiques innovantes, c'est toute la mission de la Fondation Internationale du Handicap. Il est donc tout à fait logique que nous participions à cette initiative.

Tous les jours, nous mesurons les innombrables difficultés que rencontrent les personnes handicapées dans leur vie quotidienne. Exercer une activité professionnelle est un moyen essentiel de s'insérer dans notre société. Il faut soutenir la recherche et promouvoir les pratiques innovantes validées.

Axel Kahn, président de la Fondation Internationale du Handicap

« Rattraper le retard »

Le prix OCIRP permet de mettre en valeur les bonnes pratiques d'insertion, de les faire partager. C'est important, car finalement, c'est la meilleure manière de les voir se dupliquer ! Quant aux initiatives, le recrutement, la formation, le développement des compétences... Autant de problématiques centrales pour l'ANDRH.

Nous nous trouvons face à un problème de qualification et d'employabilité : même lorsque les entreprises font preuve de bonne volonté, elles ne trouvent pas nécessairement les bons profils. Nous souhaitons que le prix valorise des initiatives qui permettent de remédier à cet état de fait. Encourager tout ce qui peut permettre de rattraper le retard et d'accumuler des expériences professionnelles.

Charlotte Duda, présidente de l'ANDRH

« Soutenir l'innovation »

Le CCAH peut jouer un rôle de conseil et apporter son professionnalisme dans les critères de sélection et l'analyse des dossiers pour le prix. Le prix ne correspond pas à une remise de chèque. Il met en avant les initiatives des entreprises qui favorisent l'accès des personnes handicapées à l'emploi. Toutes les initiatives sont bonnes pour mieux faire connaître les difficultés d'insertion des handicapés.

Nous apprécions aussi les passerelles entre les milieux de la vie de tous les jours et les milieux professionnels et voulons soutenir les services innovants. Les solutions de mixité d'accueil, mais aussi celles qui concernent l'habitat, l'accès aux loisirs, et celles qui se penchent sur la problématique des ressources permettant de partir en vacances.

Joël Delgove, président du CCAH

« S'impliquer au-delà... »

L'accès à l'emploi est un élément essentiel de l'intégration sociale pour des personnes en situation de handicap. Toutes les initiatives qui peuvent y contribuer méritent donc d'être valorisées et encouragées. Pour l'ODAS, les initiatives primées devront susciter des partenariats, être créatrices de lien social et provoquer une implication au-delà du cadre de l'entreprise.

Il est indispensable d'améliorer les conditions d'accessibilité des équipements et de favoriser l'accès aux dispositifs de formation pour les personnes en situation de handicap. De façon plus générale, il faut renforcer les démarches de communication et/ou de médiatisation mettant en valeur la performance des travailleurs handicapés.

Michel Dinet, président de l'ODAS

« Faire évoluer les mentalités »

Le FIPHFP aide la fonction publique à aménager ses structures pour les personnes handicapées. Mais il y a encore des employeurs qui ne savent pas ce que nous pouvons leur apporter.

Il y a encore une réelle réticence des valides, qui vient de la méconnaissance du handicap et des capacités de la personne handicapée.

Nous souhaitons donc voir encouragées toutes les initiatives qui permettraient de faire évoluer les mentalités. Si on donne aux personnes handicapées, l'aide technique dont elles ont besoin pour travailler, elles voient leur handicap compensé et sont tout aussi « rentables » qu'une personne valide !

Didier Fontana, président du FIPHFP

« Valoriser les bonnes pratiques »

À l'heure où les turbulences que traverse le système financier international assombrissent l'horizon, confirmant le ralentissement de l'activité et la hausse du chômage, le prix OCIRP permet d'attirer le regard sur ce qui constitue un risque majeur : celui de voir les personnes les plus fragiles être les premières victimes anonymes de l'histoire qui va s'écrire.

Il permet aux partenaires réunis à cette occasion de mettre en lumière les bonnes pratiques qui concourent à ouvrir les entreprises aux personnes handicapées et de faire progresser l'accueil des compétences dont celles-ci sont porteuses, et partant de là, de faire reculer les idées reçues.

Tanguy du Chéné, président de l'AGEFIPH

Prix « Acteurs Économiques & Handicap »

Les lauréats 2008 témoignent

Ils étaient onze l'année dernière à recevoir un prix. Ces prix ont récompensé toute action d'innovation et/ou de sensibilisation menée auprès des salariés, des agents des fonctions publiques, du grand public ou des personnes handicapées elles-mêmes. Quelle est l'origine de leur projet ? Quelles ont été leurs motivations ? Témoignage d'un acteur privé Descours & Cabaud et d'un acteur public La Poste.

Descours & Cabaud - Acteur privé, prix sensibilisation

Un très nouveau métier : « Technicien d'accessibilité »



Origine de la démarche handicap

Dans le secteur du bâtiment, la nouvelle législation (2005), a entraîné des modifications substantielles quant à la réglementation pour le droit à l'accessibilité pour tous et partout. Face à ce nouveau contexte, Descours & Cabaud, leader de la distribution professionnelle de fournitures pour l'industrie et le bâtiment en France, a mené une réflexion de fond pour intégrer cette nouvelle loi.

En effet, près de 650 000 bâtiments sont concernés par la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments publics.

Par ailleurs, toute construction nouvelle doit répondre aux exigences de la loi quant à l'accessibilité des personnes en situation de handicap, quelle que soit la nature du handicap et quel que soit le type d'habitat, public ou privé, individuel ou collectif.

Handic'aptitude : un concept innovant

Très ancré dans le tissu économique et le territoire français, Descours & Cabaud a labellisé une « démarche handicap », appelée Handic'aptitude. Une double action de sensibilisation, qui permet d'apporter cohérence et mutualisation des initiatives. Descours & Cabaud a proposé à ses fournisseurs, fabricants de matériel et à ses clients, professionnels du bâtiment, de travailler ensemble pour concevoir une offre de produits, adaptée au confort et à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

« Les conséquences sur le bâti de demain sont énormes. Mais au-delà des effets économiques, en termes de rénovation et de nouvelles constructions, ce qui nous a semblé important, c'est la prise en compte de la personne en situation de handicap, en amont de la réflexion de tout nouveau projet. Il s'agit d'une réelle évolution des mentalités à laquelle nous avons eu envie de participer », déclare Jean-François Mateo, initiateur du projet Handic'aptitude.

Pour accompagner cette démarche de sensibilisation Descours & Cabaud a réalisé une plaquette et un film de présentation des solutions Handic'aptitude, diffusés à l'ensemble de leurs publics, internes et externes (professionnels, institutionnels et grand public).

La volonté d'aller plus loin

Depuis avril 2007, une ville de France accueille chaque mois un road show (animation itinérante) qui présente le projet et les nouvelles techniques mises en place.

Le Prix « Acteurs Économiques & Handicap » de l'OCIRP a permis de booster et d'encourager leur démarche. « Nous avons été récompensés par les acteurs politiques et les professionnels, à l'initiative même de cette loi : un crédit important pour notre action. Avec ce nouveau dispositif, nous voulons aller plus loin en sensibilisant les acteurs professionnels et en accompagnant les évolutions fondamentales du secteur du bâtiment », déclare Jean-François Mateo, initiateur du projet Handic'aptitude.



La Poste - Acteur public, prix sensibilisation

Culture de l'accessibilité et lien social

La Poste a une politique active en termes d'insertion et d'embauche des personnes handicapées. Au-delà de son accord cadre dont l'objectif est d'embaucher, d'ici 2010, six cents personnes handicapées, La Poste comptabilise 15 000 personnes handicapées sur l'ensemble de ses 280 000 salariés. C'est en effet « un enjeu important de cohésion sociale. Pour cela notre politique présente trois axes majeurs : un objectif quantitatif de recrutement ; le maintien dans l'emploi et l'accessibilité du lieu de travail ; une action transversale à l'ensemble de la politique du groupe », commente Christine Bargain, directrice du Projet Diversité et Handicap.

Création et partage

En 2007, Christine Bargain a animé une réflexion sur la manière de mobiliser et de sensibiliser le personnel à l'accessibilité. Son premier constat fut que la sensibilisation devait passer par la compréhension, l'acceptation et la mise en situation pour prévenir des besoins ou des réactions. « La solution de la création d'un trophée de l'accessibilité des locaux professionnels s'est imposée d'elle-même ». Il s'agit d'un trophée qui récompense les « bonnes idées » des postiers permettant d'améliorer l'accessibilité de leur lieu de travail. Le concept consiste à concourir par équipe ou par service. Il s'agit d'un travail en trois étapes successives : effectuer un diagnostic approfondi des besoins en accessibilité ; mener une réflexion sur les solutions à mettre en place ; concrétiser la faisabilité du projet avec ses contraintes de réalisation et de coût.

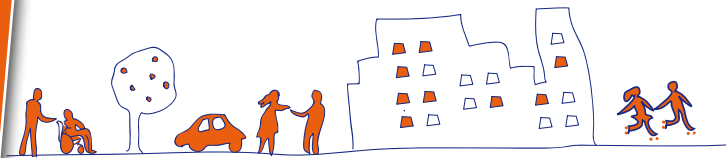
Lancement du trophée de l'accessibilité

« Un moyen efficace qui nous semblait approprié pour mobiliser l'interne. Encore fallait-il réussir son lancement pour obtenir des dossiers de participation ! Nous avons donc

réalisé une importante communication interne, via l'ensemble de nos vecteurs de communication, intranet, journaux internes, affiches et réunions d'information ». Un dispositif qui a permis d'obtenir pour la première édition 20 dossiers de candidature. Le prix OCIRP a également joué un rôle important pour la reconnaissance et la crédibilité du projet. « Cela a été un véritable levier en interne avec une participation d'une cinquantaine de dossiers pour la deuxième édition ». Retenons parmi les projets exemplaires, la mise à disposition d'un journal interne téléphoné pour les personnes non-voyantes ou mal-voyantes, la formation de personnes au langage des signes pour favoriser l'intégration des personnes malentendantes ou encore la traduction en braille des informations relatives au repérage, au-dessus d'une poignée de porte pour indiquer les toilettes, dans un ascenseur, etc. Comme le confirme Christine Bargain, « ce sont souvent des idées simples, pleines de bon sens ». À l'issue de la remise des prix, un catalogue des « bonnes pratiques » est réalisé avec l'ensemble des projets concourants. « Avec ce guide, les salariés peuvent se réapproprier les bonnes pratiques et les appliquer dans leur propre bureau. L'objectif étant de créer un effet démultiplicateur », conclut-elle.

Aujourd'hui, cette démarche, qui a fait ses preuves en interne, est dupliquée pour l'accessibilité de la clientèle dans les bureaux de poste. Une nouvelle étape vers une insertion dans la vie quotidienne pour tous et partout.

**Retrouvez les témoignages des lauréats
sur www.exempleausivre.com**



Un sportif de haut niveau transmet des valeurs

Champion à l'honneur, l'OCIRP s'engage

L'OCIRP poursuit son soutien à l'intégration sociale en apportant son aide à Sofyane Mehiaoui, ambassadeur de la fédération Handisport et membre de l'équipe de France de Basket-Fauteuil. Grâce à la signature d'un contrat de parrainage, l'OCIRP lui apporte son soutien financier pour la saison 2008/2009.

Se dépenser et mieux partager

Sofyane Mehiaoui, ambassadeur de la Fédération Handisport, s'est investi depuis 1999 dans une carrière de sportif de haut niveau. Sélectionné en équipe de France Espoir, il a pu intégrer par la suite l'équipe de France Sénior dès 2005 et obtenir le statut de sportif de haut niveau. Sur le plan international, il a été, en 2003, vice-champion d'Europe avec l'équipe de France Espoir. Enfin en février 2007, il a été élu meilleur marqueur lors de la phase préliminaire de la Coupe d'Europe des Clubs Champions ; en mai 2007 et mai 2008, il a été élu parmi les 5 All Stars lors des phases finales de la Coupe d'Europe des Clubs Champions et en mars 2009, parmi les 5 All Stars lors de la phase préliminaire de la Coupe d'Europe des Clubs Champions.

Actuellement, il joue dans le club de Meaux, leader du championnat de France depuis 2006.



Soutien et échanges

Le sport de haut niveau véhicule une image très positive, notamment auprès des jeunes. Avec cette action, Sofyane Mehiaoui souhaite transmettre des valeurs telles que l'esprit d'équipe, la solidarité, la concentration, le dépassement de soi... Autant de qualités qu'il est nécessaire de posséder pour avancer positivement dans la vie malgré le handicap. Autant de valeurs défendues par l'OCIRP à travers ses actions de développement et de sensibilisation.

Témoignages et partage

Dans le cadre de son activité sportive de Basket-Fauteuil et d'événements complémentaires auxquels il participe, Sofyane Mehiaoui devient à présent un « porte-parole » de l'OCIRP pour ses initiatives menées dans le cadre du handicap. Par ailleurs, pour témoigner et partager son expérience, il intègre le jury de la deuxième édition du prix OCIRP « Acteurs Économiques & Handicap ».

Assurer l'avenir des enfants handicapés avec Antissimo Handicap

Le nombre de naissances d'enfants handicapés reste important, situation expliquée par les progrès médicaux qui limitent le nombre de décès à la naissance, par l'augmentation du nombre d'enfants prématurés, mais aussi par l'allongement de l'espérance de vie.

Au regard de ces nouvelles évolutions démographiques, l'OCIRP, union d'institutions de prévoyance, a mis en place une garantie couvrant les risques de handicap dans le cadre de contrats collectifs d'entreprises ou d'accords de branches.

Pour répondre aux préoccupations des salariés, parents d'enfant en situation de handicap, l'OCIRP a créé Antissimo Handicap, qui assure une autonomie financière par un revenu à vie après le décès du parent salarié. Le bénéficiaire de la garantie est l'enfant du salarié, quels que soient son âge et la nature de son handicap, mental ou physique.

Avoir une réponse « collective » permet de prendre en compte la dimension réelle du handicap dans l'entreprise. Cette garantie constitue une réelle solution complémentaire pour la personne handicapée, sans incidence sur les autres aides et allocations reçues.

Les institutions membres de l'OCIRP*

AG2R Prévoyance
AGRI Prévoyance
ANIPS
APGIS
APICIL Prévoyance
APRI Prévoyance
AUDIENS Prévoyance
CAIRPSA-CARPRECA Prévoyance
CAPAVES Prévoyance
CAPSSA
CARCEPT Prévoyance
CARPILIG Prévoyance
CCPMA Prévoyance
CIPREV
CIRCO Prévoyance
CPCEA
CREPA
CRIA Prévoyance
CRP
GNP

ICIRS Prévoyance
INPR
IONIS Prévoyance
IPBP
IPECA Prévoyance
IPGM
IPSEC
IRCEM Prévoyance
ISICA Prévoyance
LA BOÉTIE Prévoyance
MÉDÉRIC Prévoyance
NOVALIS Prévoyance
OREPA Prévoyance
PRÉMALLIANCE Prévoyance
REUNICA Prévoyance
TAITBOUT Prévoyance
UNIPRÉVOYANCE
URRPIMMEC
VAUBAN-HUMANIS Prévoyance

* au 1^{er} janvier 2009.

Vos contacts

OCIRP

Emmanuelle Enfrein
Chargée des relations publiques
01 44 56 22 56
enfrein@ocirp.fr

Claudine Brard
Chargée de communication
01 44 56 22 56
brard@ocirp.fr

Service de presse ByTheWayCreacom

Dominique Garraud
Attachée de presse
01 53 57 60 37
dominique.garraud@bythewaycreacom.net

Amélie de Chabannes
Attachée de presse
01 53 57 60 58
amelie.dechabannes@bythewaycreacom.net

au cœur de la famille





10, rue Cambacères – 75008 Paris – Tél. : 01 44 56 22 56 – www.ocirp.fr



ByTheWayCreatcom – Photos : GettyImage, Essop, Christophe Meireis.